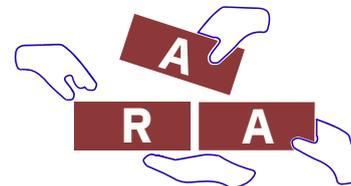


# FICHE TECHNIQUE 01

## SECURITE - EPI

### EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE



LUNETTES  
DE PROTECTION



CASQUE DE CHANTIER



MASQUE



CASQUE ANTI-BRUIT



GANTS



VETEMENTS DE TRAVAIL



CHAUSSURES DE SECURITE

## VERIFICATIONS PREALABLES

- Vérifier la présence d'amiante aux endroits où vos travaux sont prévus. Enlever les matériaux amiantés en prenant les précautions requises ou en faisant appel à un professionnel si nécessaire. ....> [Infos fiche 2 : l'amiante dans votre logement](#)
- S'assurer qu'il n'y a pas de problème de stabilité et de sécurité (électricité,...).

## SIGNALÉTIQUE

- Signaler les endroits dangereux sur le chantier et en empêcher l'accès.

## PROTECTION

- Protéger les ouvrages qui ne doivent pas être abimés par les travaux (sol, châssis,...).

## CHANTIER EN ORDRE

- Organiser correctement les outils et les matériaux et les conserver dans de bonnes conditions.
- Ranger et nettoyer le chantier journalièrement.

**Remarque :** si plusieurs entrepreneurs interviennent simultanément ou successivement sur votre chantier, il est obligatoire de faire appel à un coordinateur sécurité santé (CSS). Il veille au respect de la sécurité sur le chantier.

### PLUS D'INFOS ?

ara@unemaisonenplus.be  
+32 (0) 2 349 82 40



Avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale -  
Met de steun van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest

